



ETATS FINANCIERS 2022

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Association NORMANDIE AEROSPACE

745 Avenue de l'Université
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY

Sommaire

1. Comptes annuels	1
Rapport de présentation des comptes annuels	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Annexe	9
<i>Règles et méthodes comptables</i>	10
<i>Notes sur le bilan</i>	12
<i>Notes sur le compte de résultat</i>	18
<i>Autres informations</i>	20
2. Détail des comptes	23
Bilan détaillé	25
Compte de résultat détaillé	29
3. Autres informations	33
Liste simplifiée des immobilisations	35
Liste des acquisitions	37
Liste des sorties	38
Etat prévisionnel écon. sur 5 ans	39
4. Liasse fiscale	41

Comptes annuels

Rapport de présentation des comptes annuels

Conformément à nos accords, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'association NORMANDIE AEROSPACE relatifs à l'exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 17 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en Euros
Total bilan	2 301 271
Total des ressources	2 390 703
Résultat net comptable (Excédent)	23 021

Fait à Mont Saint Aignan,

Signé électroniquement le 22/05/2023 par
Franck Duclos



Franck DUCLOS
Expert-Comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires	586	586		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels	35 862	35 862		12 341
Autres immobilisations corporelles	53 417	48 150	5 267	6 097
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières	701		701	701
Total I	90 566	84 598	5 968	19 140
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés	434 207		434 207	173 619
Autres créances	895 651		895 651	1 631 293
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités	780 724		780 724	603 576
Charges constatés d'avance	184 721		184 721	23 412
Total II	2 295 302		2 295 302	2 431 899
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 385 868	84 598	2 301 271	2 451 039
Legs nets à réaliser :				
acceptés par les organes statutairements compétents				
autorisés par l'organisme de tutelle				
Dons en nature restant à vendre :				

Bilan passif

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres	7 116	7 116
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Réserves pour projets de l'entité	177 502	162 055
Excédent ou déficit de l'exercice	23 021	15 447
Situation nette (sous-total)	207 639	184 618
Total I	207 639	184 618
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés	16 188	16 188
Total II	16 188	16 188
PROVISIONS		
Provisions pour risques	12 928	16 341
Total III	12 928	16 341
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	741 836	374 702
Dettes fiscales et sociales	238 626	170 362
Autres dettes	13 960	5 630
Produits constatés d'avance	1 070 094	1 683 198
Total IV	2 064 516	2 233 892
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 301 271	2 451 039

(1) Dont à plus d'un an (a)	3 004
Dont à moins d'un an (a)	2 061 512
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	
(3) Dont emprunts participatifs	
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours	

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	299 408	294 099
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services	841 683	356 389
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	1 249 612	1 160 262
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges	13 782	13 248
Autres produits	9 169	10
Total I	2 413 654	1 824 009
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes	1 893 214	1 388 777
Impôts, taxes et versements assimilés	6 883	4 817
Salaires et traitements	341 427	270 986
Charges sociales	130 884	107 209
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	16 170	25 247
Dotations aux provisions		4 365
Autres charges	97	4 793
Total II	2 388 674	1 806 194
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	24 979	17 815
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés	1 814	761
Total III	1 814	761
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 814	761

Compte de résultat

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	26 793	18 576
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	149	
Total VI	149	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-149	
Impôts sur les bénéfices (VIII)	3 623	3 129
Total des produits (I+III+V)	2 415 467	1 824 770
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 392 447	1 809 323
EXCEDENT OU DEFICIT	23 021	15 447

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Bénévolat	350 647	388 351
Total	350 647	388 351
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Personnel bénévole	350 647	388 351
Total	350 647	388 351

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'association : NORMANDIE AEROSPACE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022, dont le total est de 2 301 271 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un excédent de 23 021 Euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Description de l'objet social, des activités ou missions sociales réalisées et des moyens mis en oeuvre

L'association Normandie Aérospace est le réseau normand des acteurs du domaine aéronautique, spatial, défense et sécurité, participant aux grands projets de demain.

L'association a été créée sous sa forme actuelle en octobre 2005.

L'association est assujettie aux impôts commerciaux pour l'ensemble de son activité.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis et présentés conformément aux dispositions du règlement 2018-06 de l'Autorité des Normes Comptables relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Par application du principe d'indépendance des exercices, les charges et les produits certains dans leur principe et dans leur montant sont rattachés au présent exercice, éventuellement par la comptabilisation d'une charge à payer, ou un produit à recevoir. Sauf exception, et par simplification, la TVA sur ces provisions enregistrées à la date de clôture n'est pas comptabilisée. Ce mode de comptabilisation des provisions est sans incidence sur le compte de résultat de l'exercice, et présente sur les comptes de bilan une incidence non significative.

Rémunérations des cadres dirigeants

Conformément à l'article 20 de la loi n°2006-586 du 23 mai 2006 relative au volontariat associatif et à l'engagement éducatif, il est précisé que l'association n'a comptabilisé aucune charge de salaire correspondant à la rémunération de cadres dirigeants.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention particulière, les montants sont exprimés en Euros.

Règles et méthodes comptables

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue, à savoir :

- * Matériel et outillage industriels : 2 ans
- * Matériel de bureau : 4 ans
- * Matériel informatique : 3 à 4 ans
- * Mobilier : 3 à 5 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	586			586
Immobilisations incorporelles	586			586
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	35 862			35 862
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	52 155	3 148	1 886	53 417
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	88 017	3 148	1 886	89 279
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	701			701
Immobilisations financières	701			701
ACTIF IMMOBILISE	89 304	3 148	1 886	90 566

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	586			586
Immobilisations incorporelles	586			586
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	23 521	12 341		35 862
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	46 058	3 978	1 886	48 150
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	69 579	16 320	1 886	84 012
Total	70 164	16 320	1 886	84 598

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 1 515 280 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	701		701
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	434 207	434 207	
Autres	895 651	843 463	52 188
Charges constatées d'avance	184 721	184 721	
Total	1 515 280	1 462 391	52 889
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Fournisseurs - RRR à obtenir	225
Divers - produits à recevoir	475
Total	700

Notes sur le bilan

Fonds propres

Tableau de variation des fonds propres

VARIATION DES FONDS PROPRES	A l'ouverture	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	A la clôture
Fonds propres sans droit de reprise	7 116				7 116
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves	162 055	15 447			177 502
Report à Nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	15 447	-15 447	23 021		23 021
Situation nette	184 618		23 021		207 639
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
Droits de propriétaires (Commodat)					
TOTAL	184 618		23 021		207 639

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	16 341			3 413	12 928
Total	16 341			3 413	12 928
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation				3 413	
Financières					
Exceptionnelles					

L'association comptabilise l'engagement de retraite évalué au 31 décembre 2022 à 12 928 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 064 516 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	741 836	741 836		
Dettes fiscales et sociales	238 626	238 626		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	13 960	13 960		
Produits constatés d'avance	1 070 094	1 067 090	3 004	
Total	2 064 516	2 061 512	3 004	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	116 814
Dettes s/congés payés	19 691
Charges soc.s/congés payés	9 565
Autres charges à payer	277
Etat, charges à payer	130
Total	146 477

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat.d avance	184 721		
Total	184 721		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d avance	5 267		
Produits avance affectés	1 064 827		
Total	1 070 094		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires et ressources

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/12/2022
Prestations de services	841 683
Côtitisations adhérents	299 408
TOTAL	1 141 091

Les cotisations font l'objet d'appels émis auprès des adhérents par l'émission de factures.
Cela constitue le fait générateur de la comptabilisation du produit en comptabilité.

Charges et produits d'exploitation et financiers

Subventions d'exploitation

Traitement comptable des opérations de cut off pour les subventions annuelles:

Les subventions à recevoir sur des projets à caractère annuel (Fonctionnement, communication, GPEC) sont calculées au vu des conventions signées avec les financeurs, dans la limite des montants de subventions accordées et dans la limite des pourcentages de prise en charge acceptés par les financeurs par rapport au total des dépenses admises. Ces écritures sont comptabilisées en "subventions à recevoir".

Nous précisons néanmoins que, pour les soldes de subventions n'ayant pas été demandés à la date d'arrêt des comptes, il peut y avoir une distorsion entre les subventions à recevoir calculées et celles qui seront effectivement perçues. Dans cette hypothèse, l'écart est constaté sur l'exercice de perception effective des soldes de subventions.

Le cas échéant, en cas d'excédent de subvention versé au profit de l'association, l'excédent est constaté en "subvention à reverser".

Traitement comptable des opérations de cut off pour les subventions pluri-annuelles:

En cours de période, à la fin de chaque exercice, les subventions perçues d'avance sont traitées en fonds dédiés.

Le cas échéant, lorsque les dépenses excèdent le montant des subventions à percevoir, une écriture de "subvention à recevoir" est passée, dans la limite des budgets et des pourcentages de participation acceptés par les financeurs dans les conventions.

Lorsque la clôture de l'opération intervient au cours de l'exercice, les opérations de cut off sur les subventions sont traitées comme dans le cas des subventions annuelles.

Cela vaut pour les subventions dont les conventions ont été signées avant 31 décembre 2012.

A compter du 1er janvier 2013, les subventions sont comptabilisées au vu des conventions signées avec les financeurs, dans la limite des montants de subventions accordées et dans la limite des pourcentages de prise en charge acceptés par les financeurs par rapport au total des dépenses admises.

Ces écritures sont inscrites dans les produits d'exploitation de l'exercice au cours duquel la décision d'octroi de la subvention a été notifiée à l'association.

A la fin de chaque exercice, la quote-part des subventions comptabilisées d'avance est traitée en produit constaté d'avance.

Il n'a pas été retenu une classification en fonds dédiés au niveau du bilan dans la mesure où l'association estime qu'il s'agit d'une prescription comptable ne permettant pas de traduire la réalité des subventions accordées par les tiers financeurs. En effet, ces fonds, provenant essentiellement de conventions pluriannuelles, sont régulièrement orientés vers de nouvelles actions après accord du tiers financeurs et en fonction de priorité définies conjointement, dans le cadre de l'objet de l'association.

Notes sur le compte de résultat

Concours publics et subventions

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Total
Concours publics						
Subventions d'exploitation	142 596	73 126	1 025 789		8 100	1 249 612
Subventions d'équilibre						
Subventions d'investissement						
						1 249 612

Transferts de charges d'exploitation et financières

	Eléments exploitation	Eléments financiers
Avantages en nature	3 708	
Indemnités Sécurité Sociale	3 604	
TOTAL	7 312	

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Amortissements des immobilisations	149	
TOTAL	149	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 6,35 personnes dont 1 handicapé.

	Effectif Hommes	Effectif Femmes	Effectif Total	Effectif équivalent (Temps plein)
Cadres	3	2	5	5
Employés		1	1	1
Ouvriers				
Contrat Emploi Solidarité				
Contrat de Qualification				
Contrat Retour Emploi				
Contrat initiative Emploi				
Total	3	3	6	6

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en Euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	12 928
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	12 928

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 12 928 Euros

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention spécifique dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 63 ans
- Table de taux de mortalité : TH/TF 00-02

Fonds dédiés

Subventions affectées

	A l'ouverture de l' exercice	Reports A	Utilisations Montant global B	Utilisations Dont rembours. C	Transferts C	A la clôture de l'exercice Montant global A - B + C	A la clôture de l'exercice Dont fonds dédiés (proj. sans dép.)
GPEC	16 188	16 188				16 188	
Total	16 188	16 188				16 188	

Détail des comptes

Bilan détaillé

ACTIF

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, licences, logiciels, droits et valeurs similaires				
20500000 - Brevets, logiciels	586		586	586
28050000 - Amortis. concess. & droits simil.		586	-586	-586
	586	586		
Immobilisations corporelles				
Installations techniques, matériels et outillages industriels				
21540000 - Matériel industriel	35 862		35 862	35 862
28154000 - Amortis. matériel et outillage		35 862	-35 862	-23 521
	35 862	35 862		12 341
Autres immobilisations corporelles				
21830000 - Matériel bureau et info.	40 581		40 581	40 568
21840000 - Mobilier	12 836		12 836	11 587
28183000 - Amortis. matér.bureau et informat.		36 298	-36 298	-34 470
28184000 - Amortis. mobilier		11 852	-11 852	-11 587
	53 417	48 150	5 267	6 097
Immobilisations financières				
Autres immobilisations financières				
27500000 - Dépôt de garantie	701		701	701
	701		701	701
Total I	90 566	84 598	5 968	19 140
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances usagers et comptes rattachés				
41100000 - Clients	434 207		434 207	150 860
41600000 - Clients douteux ou litigieux				3 668
41810000 - Clients - factures à établir				22 147
49100000 - Dépréciations comptes clients				-3 057
	434 207		434 207	173 619
Autres créances				
40100000 - Fournisseurs	37 095		37 095	2 563
40980000 - Fournisseurs - RRR à obtenir	225		225	
44171000 - Subventions Exploitation	744 900		744 900	1 573 390
44320000 - Prime inflation				200
44400000 - Etat - impôts sur les bénéfices	283		283	13 091
44566000 - TVA déd sur biens	90		90	85
44566100 - TVA déd prest serv 20%	100 868		100 868	32 221
44566200 - TVA déd intra	40		40	
44567000 - Crédit de TVA à reporter				6 828
44583000 - Demande rbrt crédit TVA	11 663		11 663	
44585000 - TVA à régulariser	12		12	
46870000 - Divers - produits à recevoir	475		475	2 915
	895 651		895 651	1 631 293
Autres postes de l'actif circulant				
Disponibilités				
51200000 - Banque CE	256 754		256 754	181 396
51210000 - Livret a	81 104		81 104	80 004
51214000 - Caisse épargne compte bloqué	41 829		41 829	41 829
51230000 - CSL Assoc	401 017		401 017	300 333
53100000 - Caisse	20		20	15
	780 724		780 724	603 576
Charges constatés d'avance				
48600000 - Charges constat.d'avance	184 721		184 721	23 412
	184 721		184 721	23 412
Total II	2 295 302		2 295 302	2 431 899

Bilan détaillé

	Brut	Amortissement Dépréciation	Net au 31/12/2022	Net au 31/12/2021
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 385 868	84 598	2 301 271	2 451 039

Bilan détaillé

PASSIF

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Autres fonds propres		
10100000 - Fonds propres	7 116	7 116
	7 116	7 116
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves		
Réserves pour projets de l'entité		
10680000 - Autres réserves	177 502	162 055
	177 502	162 055
Excédent ou déficit de l'exercice	23 021	15 447
Situation nette (sous-total)	207 639	184 618
Total I	207 639	184 618
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés		
19400100 - Fonds dédiés gpec	16 188	16 188
	16 188	16 188
Total II	16 188	16 188
PROVISIONS		
Provisions pour risques		
15180000 - Autres provisions pour risques	12 928	16 341
	12 928	16 341
Total III	12 928	16 341
DETTES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		
40100000 - Fournisseurs	625 022	208 638
40810000 - Fournisseurs - fact. non parvenues	116 814	166 064
	741 836	374 702
Dettes fiscales et sociales		
42820000 - Dettes s/congés payés	19 691	13 363
43100000 - Urssaf	24 604	17 240
43731000 - Humanis	15 905	12 372
43733000 - Generali article 83	1 285	794
43760000 - mutuelle	1 427	1 251
43820000 - Charges soc.s/congés payés	9 565	6 283
43860000 - Autres charges à payer	277	2 100
44171000 - Subventions Exploitation	83 456	90 715
44210000 - Prélèvement à la source	2 764	2 211
44520000 - TVA due intracommunautaire	40	
44551000 - TVA à décaisser	8 714	
44571200 - TVA collectée à 20%	69 286	24 034
44711000 - Taxe sur les salaires	1 481	
44860000 - Etat, charges à payer	130	
	238 626	170 362
Autres dettes		
41100000 - Clients	13 960	5 630
	13 960	5 630
Produits constatés d'avance		
48700000 - Produits constatés d'avance	5 267	6 097

Bilan détaillé

	au 31/12/2022	au 31/12/2021
48710000 - Produits avance affectés	1 064 827	1 677 101
	1 070 094	1 683 198
Total IV	2 064 516	2 233 892
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	2 301 271	2 451 039

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations		
75600000 - Cotisations adhérents	282 610	278 382
75610000 - Cot adhérents sans TVA	16 798	15 718
	299 408	294 099
Ventes de biens et de services		
Ventes de prestations de services		
70800000 - Contribution aircelle	35 010	40 246
70880000 - Refacturation diverses	800 380	307 747
70881000 - Refact diverse sans tva	6 294	8 397
	841 683	356 389
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
74000000 - Subventions d'exploitation		3 989
74212000 - Subvention région	1 025 106	935 936
74223000 - Subvention dreet Normandie	683	56 077
74240000 - Subventions Fnadt - cper	73 126	97 894
74270000 - Subvention feder	122 318	42 696
74288000 - Subvention DGE	8 100	
74289200 - Subvention Métropole Rouen Normandie		7 000
74291000 - Subvention Commission Européenne	20 278	16 670
	1 249 612	1 160 262
Reprises sur amort., dépréciations, provisions et transferts de charges		
78150000 - Repris.s/provis.risques & charges	3 413	
78174000 - Repris.s/prov.dépréc. créances	3 057	
78174200 - Reprise s/prov.dep.aut.débiteurs		4 783
79100000 - Indemnités journalières	3 604	1 113
79112000 - AEN vehicule	3 708	4 437
79120000 - Remboursements de formations		2 915
	13 782	13 248
Autres produits		
75800000 - Pdts divers gestion cour.	9 169	10
	9 169	10
Total I	2 413 654	1 824 009
CHARGES D'EXPLOITATION		
Autres achats et charges externes		
60630000 - Petit matériel	13 319	9 580
60640000 - Fournitures de bureaux	2 000	3 180
61320000 - Locations immobilières	13 038	13 038
61321000 - Locations salle	24 439	26 430
61323000 - Locations véhicules	12 886	15 976
61351000 - Locations de matériel technique	5 976	80
61550000 - Entretien et réparations	199	
61560000 - Maintenance informatique	3 732	3 002
61561000 - Maintenance drones		2 173
61600000 - Primes d'assurances	2 085	1 866
61700000 - Etudes et recherches	251 776	63 189
61800000 - Documentations/abont/impr	9 425	10 200
62110000 - Personnel intérimaire	628	16 558
62140000 - Personnel détaché	264 541	234 330
62260100 - Honoraires comptables	12 679	12 679
62260200 - Honoraires social	4 057	2 772
62260300 - Honoraires cac	5 744	5 018
62260400 - Honoraires divers	11 409	5 150

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
62260500 - Honoraires juridiques	500	
62262000 - Autres prestations	7 701	7 138
62263000 - Consultant projets et entreprises	448 544	634 659
62264000 - Prestations informatiques	10 528	12 940
62313000 - Conférences	1 837	
62316000 - Appel d'offre	2 245	1 135
62321000 - Relations presse	27 570	27 500
62330000 - Expositions/stand	440 336	66 769
62340000 - Cadeaux	565	2 116
62360000 - Marketing & communication	70 588	39 041
62361000 - Site internet maj référen	33 780	35 154
62380000 - Don		1 000
62512000 - Déplacements PE	6 631	6 876
62514000 - Déplacements FF	17 232	7 585
62517000 - Déplacements SC	14 430	10 576
62519000 - Déplacements CM	2 566	671
62520000 - Déplacement MM	4 249	2 149
62526000 - Déplacement CG	414	790
62529000 - Déplacement JL		2 654
62530000 - Déplacement MZ	94	129
62531000 - Déplacement JLG	1 269	1 076
62532000 - Déplacement LC	7 993	1 817
62533000 - Déplacement LR	2 038	
62560000 - Frais missions/réceptions	103 795	51 894
62600000 - Frais postaux & télécom.	12 956	12 628
62710000 - Services bancaires	3 229	3 213
62810000 - Cotisations	13 403	13 469
62840000 - Frais de recrutement de personnel	20 790	20 580
	1 893 214	1 388 777
Impôts, taxes et versements assimilés		
63110000 - Taxe sur les salaires	1 481	
63330000 - Formation professionnelle	1 735	1 465
63350000 - Taxe d'apprentissage	2 205	2 039
63511100 - Cfe : cotisation foncière des entr.	1 332	1 314
63511200 - Cvae : cotis. sur la valeur ajoutée	130	
	6 883	4 817
Salaires et traitements		
64110000 - Rémunérations personnel	304 220	261 856
64112000 - Salaire Guso		341
64120000 - Congés payés	6 329	-2 527
64130000 - Primes sur objectif	270	
64131000 - Prime pouvoir achat	15 000	4 229
64140000 - Indemnités non imposables	4 697	
64141000 - Indemnités transport	3 422	1 054
64142000 - Indemnités journalières	3 781	1 595
64143000 - AEN Vehicule	3 708	4 437
	341 427	270 986
Charges sociales		
64510000 - Pp Urssaf	90 492	77 707
64512000 - Cotisations GUSO		258
64532000 - Pp arrco humanis	24 185	21 111
64533000 - Pp agirc generali	2 582	1 731
64550000 - Pp prévoyance humanis	4 807	3 580

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
64560000 - PP Mutuelle mcd	2 690	2 032
64580000 - Charges soc.fisc. s/cp	3 282	-322
64720000 - Versements aux comité d'entreprise	2 225	
64750000 - Medecine du travail	621	612
64800000 - Autres charges de personnel		500
	130 884	107 209
Dotations aux amortissements et aux dépréciations		
68112000 - Dot.amort.immo.corpor.	16 170	22 190
68174000 - Dot. prov. dépréc. créances clients		3 057
	16 170	25 247
Dotations aux provisions		
68150000 - Dot. prov. risques & ch. exploit.		4 365
		4 365
Autres charges		
65400000 - Pertes s/créances irrécouvrables	60	4 783
65800000 - Charges div.gest.courante	37	10
	97	4 793
Total II	2 388 674	1 806 194
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	24 979	17 815
PRODUITS FINANCIERS		
Autres intérêts et produits assimilés		
76800000 - Autres produits financier	1 814	761
	1 814	761
Total III	1 814	761
CHARGES FINANCIERES		
2. RESULTAT FINANCIER (III-IV)	1 814	761

Compte de résultat détaillé

	Exercice N 31/12/2022	Exercice N-1 31/12/2021
3. RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV)	26 793	18 576
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
68712000 - Dot. amort. exce s/immob corporel.	149	
	149	
Total VI	149	
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)	-149	
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
69500000 - Impôt sur les bénéfices	3 623	3 729
69983000 - Réduction d'impôt mécénat		-600
	3 623	3 129
Total des produits (I+III+V)	2 415 467	1 824 770
Total des charges (II+IV+VI+VII+VIII)	2 392 447	1 809 323
EXCEDENT OU DEFICIT	23 021	15 447

Autres informations

Liste simplifiée des immobilisations

Code	Désignation	Date acq.	M	T	Valeur achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
20500000 Brevets, logiciels									
0000000025	Logiciel Cryhod	31/12/13	L	100,00	134,87	134,87		134,87	
0000000026	Pack office	31/12/13	L	100,00	450,67	450,67		450,67	
Total du compte 20500000					585,54	585,54		585,54	
21540000 Matériel industriel									
0000000051	Drone entreprise bouclier zenmuse	28/08/20	L	50,00	781,58	522,14	259,44	781,58	
0000000052	Drone matrice 300 RTK	31/08/20	L	50,00	7 054,30	4 712,66	2 341,64	7 054,30	
0000000057	Drone DJI zenmuse H20T	31/08/20	L	50,00	6 676,46	4 460,25	2 216,21	6 676,46	
0000000050	2 drones UA view HD	02/09/20	L	50,00	17 100,00	11 376,25	5 723,75	17 100,00	
0000000055	Drone parrot anafi usa	06/11/20	L	50,00	4 250,00	2 449,65	1 800,35	4 250,00	
Total du compte 21540000					35 862,34	23 520,95	12 341,39	35 862,34	
21830000 Matériel bureau et info.									
0000000007	Appareil photos nikon	18/11/07	L	25,00	1 703,88	1 703,88		1 703,88	
0000000010	Objectif services 1PC	30/10/09	L	33,33	1 163,16	1 163,16		1 163,16	
0000000015	Fnac zoom appareil photo	03/12/09	L	33,33	519,27	519,27		519,27	
0000000011	Open mipro enceinte	10/12/09	L	25,00	1 936,60	1 936,60		1 936,60	
0000000012	Objectif service écran,st	23/12/09	L	25,00	1 259,45	1 259,45		1 259,45	
0000000034	NAS serveur réseau ext	31/12/14	L	25,00	1 914,90	1 914,90		1 914,90	
0000000035	Portable Lenovo	30/12/15	L	25,00	1 097,41	1 097,41		1 097,41	
0000000040	Serveur DELL	01/01/17	L	25,00	11 556,39	11 556,39		11 556,39	
0000000037	Ordi portablLenovo Thinkpad Edg	16/05/17	L	25,00	1 139,09	1 139,09		1 139,09	
0000000038	Ordi portable Toshiba Z30-C-177	15/09/17	L	25,00	1 845,34	1 845,34		1 845,34	
0000000039	Ordi port Toshiba Sat Pro A50	08/02/18	L	25,00	1 096,39	1 068,23	28,16	1 096,39	
0000000041	Ordi MM Toshiba Satellite pro	26/03/18	L	25,00	1 108,62	1 043,20	65,42	1 108,62	
0000000044	Ordinateur de Marilynne	23/10/18	L	25,00	1 625,85	1 296,16	329,69	1 625,85	
0000000045	PC de Philippe	21/12/18	L	25,00	1 732,31	1 311,27	421,04	1 732,31	
0000000046	PC de Samuel	21/12/18	L	25,00			458,43		
0000000047	Ordinateur portable 1	13/03/19	L	25,00	1 558,65	1 091,05	389,66	1 480,71	77,94
0000000048	Ordinateur portable 2	13/03/19	L	25,00	1 558,65	1 091,05	389,66	1 480,71	77,94
0000000049	Video projecteur + écran	07/06/19	L	25,00	1 768,32	1 134,67	442,08	1 576,75	191,57
0000000054	Materiel visio conf	03/10/20	L	25,00	1 247,29	388,04	311,82	699,86	547,43
0000000056	PC Dell latitude FF	10/11/20	L	25,00	1 472,68	420,33	368,17	788,50	684,18
0000000059	CRT - portable DELL Guizani	25/10/21	L	25,00	1 377,31	63,13	344,33	407,46	969,85
0000000061	Ordi port DELL latitude 5420 SC	26/08/22	L	25,00	1 899,08		164,85	164,85	1 734,23
Total du compte 21830000					40 580,64	33 042,62	3 713,31	36 297,50	4 283,14
21840000 Mobilier									
0000000019	Table réunion & armoire	11/05/06	L	20,00	1 417,97	1 417,97		1 417,97	
0000000018	Bureau plan travail	27/11/06	L	20,00	1 988,95	1 988,95		1 988,95	
0000000020	Tablettes microperforées	06/02/08	L	20,00	574,08	574,08		574,08	
0000000021	2 armoires,porte manteaux	06/02/08	L	20,00	928,09	928,09		928,09	
0000000028	C plus diffusion mobilier	06/02/08	L	20,00	2 420,71	2 420,71		2 420,71	
0000000023	C plus mobilier bureau	12/10/09	L	20,00	1 842,83	1 842,83		1 842,83	
0000000029	Bureau et caisson Morel	29/07/13	L	20,00	1 089,03	1 089,03		1 089,03	
0000000024	Fauteuil de bureau	29/10/13	L	20,00	1 325,74	1 325,74		1 325,74	
0000000060	Machine à café Gemini CS203	12/05/22	L	33,33	1 249,00		264,83	264,83	984,17



Liste simplifiée des immobilisations

Report 21840000 Mobilier

Code	Désignation	Date acq. M T	Valeur Achat	Cumul antérieur	Dot. exercice	Cumul	VNC
Total du compte 21840000			12 836,40	11 587,40	264,83	11 852,23	984,17

27500000 Dépôt de garantie

0000000036	Depot garantie pass SC Total	07/01/16 N	701,00				701,00
Total du compte 27500000			701,00				701,00

Total de la liste simplifiée	90 565,92	68 736,51	16 319,53	84 597,61	5 968,31
	Répartition des dotations économiques		16 319,53	linéaire dégressif variable	





Liste des acquisitions

Code	Désignation	Date acq.	Valeur achat	Méth.	Taux	TVA	Cumul	Cumul dérogatoire	VNC
21830000 Matériel bureau et info.									
0000000061	Ordi port DELL latitude 54	26/08/2022	1 899,08	L	25,00	379,82	164,85		1 734,23
Total du compte 21830000			1 899,08			379,82	164,85		1 734,23
21840000 Mobilier									
0000000060	Machine à café Gemini C	12/05/2022	1 249,00	L	33,33	249,80	264,83		984,17
Total du compte 21840000			1 249,00			249,80	264,83		984,17
Total de la liste des acquisitions			3 148,08			629,62	429,68		2 718,40



Liste des sorties

Code Désignation	Date acq. Date sortie	Valeur achat Valeur cédée	M Tx	Tva récupérable Tva à reverser	Cumul éco DPI à réintégrer	Cumul dérogatoire Réintégré ^o /déduct ^o	VNC Prix de sortie	VNF +/- value
Rebut								
21830000 Matériel bureau et info.								
0000000046	21/12/2018	1 886,15	L	377,23	1 886,15			
PC de Samuel	26/08/2022	1 886,15	25,00		N.A.		0,00	0,00
Total du compte 21830000		1 886,15		377,23	1 886,15			
		1 886,15						
Total Rebut		1 886,15		377,23	1 886,15			
		1 886,15						
Total de la liste des sorties		1 886,15		377,23	1 886,15			
		1 886,15						

Etat prévisionnel écon. sur 5 ans

Code	Désignation	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	Cumul	VNC
20500000 Brevets, logiciels								
0000000025	Logiciel Cryhod						134,87	
0000000026	Pack office						450,67	
Total du compte 20500000							585,54	
21540000 Matériel industriel								
0000000051	Drone entreprise boucli	259,44					781,58	
0000000052	Drone matrice 300 RTk	2 341,64					7 054,30	
0000000057	Drone DJI zenmuse H2	2 216,21					6 676,46	
0000000050	2 drones UA view HD	5 723,75					17 100,00	
0000000055	Drone parrot anafi usa	1 800,35					4 250,00	
Total du compte 21540000							35 862,34	
		12 341,39						
21830000 Matériel bureau et info.								
0000000007	Appareil photos nikon						1 703,88	
0000000010	Objectif services 1PC						1 163,16	
0000000015	Fnac zoom appareil ph						519,27	
0000000011	Open mipro enceinte						1 936,60	
0000000012	Objectif service écran,s						1 259,45	
0000000034	NAS serveur réseau ex						1 914,90	
0000000035	Portable Lenovo						1 097,41	
0000000040	Serveur DELL						11 556,39	
0000000037	Ordi portablLenovo Thi						1 139,09	
0000000038	Ordi portable Toshiba z						1 845,34	
0000000039	Ordi port Toshiba Sat F	28,16					1 096,39	
0000000041	Ordi MM Toshiba Satel	65,42					1 108,62	
0000000044	Ordinateur de Marilyne	329,69					1 625,85	
0000000045	PC de Philippe	421,04					1 732,31	
0000000046	PC de Samuel	458,43						
0000000047	Ordinateur portable 1	389,66	77,94				1 558,65	
0000000048	Ordinateur portable 2	389,66	77,94				1 558,65	
0000000049	Video projecteur + écra	442,08	191,57				1 768,32	
0000000054	Materiel visio conf	311,82	311,82	235,61			1 247,29	
0000000056	PC Dell latiitude FF	368,17	368,17	316,01			1 472,68	
0000000059	CRT - portable DELL G	344,33	344,33	344,33	281,19		1 377,31	
0000000061	Ordi port DELL latitude	164,85	474,77	474,77	474,77	309,92	1 899,08	
Total du compte 21830000							40 580,64	
		3 713,31	1 846,54	1 370,72	755,96	309,92		
21840000 Mobilier								
0000000019	Table réunion & armoir						1 417,97	
0000000018	Bureau plan travail						1 988,95	
0000000020	Tablettes microperforé						574,08	
0000000021	2 armoires,porte mante						928,09	
0000000028	C plus diffusion mobilie						2 420,71	
0000000023	C plus mobilier bureau						1 842,83	
0000000029	Bureau et caisson Mor						1 089,03	
0000000024	Fauteuil de bureau						1 325,74	



Etat prévisionnel écon. sur 5 ans

Report 21840000 Mobilier

Code	Désignation	31/12/2022	31/12/2023	31/12/2024	31/12/2025	31/12/2026	Cumul	VNC
0000000060	Machine à café Gemini	264,83	416,33	416,33	151,51		1 249,00	
Total du compte 21840000		264,83	416,33	416,33	151,51		12 836,40	
27500000 Dépôt de garantie								
0000000036	Depot garantie pass SC							701,00
Total du compte 27500000								701,00
Total de la prévision économique		16 319,53	2 262,87	1 787,05	907,47	309,92	89 864,92	701,00



Liasse fiscale

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

N° 2065-SD
2023

Exercice ouvert le	01/01/2022	et clos le	31/12/2022	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime Réel normal	X
Si PME innovantes, cocher la case					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE					
Désignation de la société:			Adresse du siège social :		
ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE					
SIRET	4 8 9 8 8 4 6 3 5 0 0 0 1 7				
Adresse du principal établissement:			Ancienne adresse en cas de changement:		
745 Avenue de l'Université Technopôle du Madrillet 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY					
REGIME FISCAL DES GROUPES					
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante					
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:					
			SIRET		
B ACTIVITE					
Activités exercées			Autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire		
			Si vous avez changé d'activité, cochez la case		
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1 Résultat fiscal		Bénéfice imposable au taux normal		Déficit	
				0	
		Bénéfice imposable à 15 %		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession, des brevets et droits de propriété industrielle assimilés au taux de 10%	
		24 150			
2 Plus-values					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 15 %	
				PV exonérées art. 238quindecies	
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches					
Entreprises nouvelles art. 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes		Zones franches urbaines Territoire entrepreneur, art 44 octies A	
Entreprises nouvelles art. 44 septies		Bassins urbains à dynamiser (BUD), art 44 sexdecies		Zones franches d'activités art. 44 quaterdecies	
				Autres dispositifs	
Sociétés d'investissements immobiliers cotées		Zone de développement prioritaire, art. 44 sepdecies		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	
				Plus-values exonérées relevant du taux à 15 %	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : Dans le secteur productif, art. 244 quater W					
D IMPUTATIONS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt					
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.					
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf.notice de la déclaration n°2065)					
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5%					
F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE					
Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %					
G ENTREPRISES SOUMISES OU DESIGNEES AU DÉPÔT DE LA DECLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4					
1 - Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (art. 223-I-1 <i>quinquies</i> C), cocher la case					
2 - Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :					
3 - Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 <i>quinquies</i> C-I-2), cocher la case					
dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe :					
H COMPTABILITE INFORMATISEE					
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI Si oui, indication du logiciel utilisé : Cegid Expert Comptabilité					
Nom et coordonnées		ECF	Viseur conventionné	Visa : CGA	
- du prestataire :					
- du comptable : SAS SECNO					
28 Rue Alfred Kastler 76137 MONT-SAINT-AIGNAN CEDEX					Tél : 02.35.59.76.76
- du conseil :					Tél :
- du CGA ou du viseur conventionné :					Tél :
- N° d'agrément :					

Formulaire obligatoire
(art. 223 du Code général des impôts)

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

ANNEXE A LA DÉCLARATION N° 2065

N° 2065 bis-SD

2023

I

RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	Payées par la société elle-même	a		Payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				(c)		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				(d)		
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				(e)		
				(f)		
				(g)		
				(h)		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾				(i)		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				(j)		
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾				Total (a à h)		

J

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS

(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI) : – SARL – tous les associés ; – SCA – associés gérants ; – SNC ou SCS – associés en nom ou commandités ; – SEP et sté de copropriétaires de navires – associés, gérants ou coparticipants.	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
				5	6	7	8

K

DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

RÉMUNÉRATIONS	Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)			
	Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)			
MVLT imposées	à 0 %		à 15 %	à 19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice				
MVLT imputée sur les PVLTL de l'exercice				
MVLT réalisée au cours de l'exercice				
MVLT restant à reporter				

M

CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice			
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice			

Cegid Group

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE
Adresse 745 Avenue de l'Université 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY

du 01/01/2022
au 31/12/2022

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice **1**

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1	CUTULLIC Samuel Chargé de missions R&T				60, Rue de Lausanne 76000 ROUEN			
2	DELAHAYE Marilyne Resp Gestion et administration				27, Rue de la Planquette 27610 ROMILLY SUR ANDELLE			
3	LEFEBVRE Marion Resp axes Communication et formation				13, Résidence Aimé Césaire 27370 LE THUIT SIGNOL			
4	COUPPECHOUX Laurent Chargé de projet				23, Rue Aurélien Cronnier 60530 LE MESNIL EN THELLE			
5	GUIZANI Christelle Assistante				53, Rue Jacques Boutrolle 76130 MONT SAINT AIGNAN			
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice 6)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
Montant des rémunérations de toute nature (v. notice 2)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice 3)	Valeur des avantages en nature (v. notice 4)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice 5)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4		aux véhicules et autres biens (v. notice 7)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice 8)	
1	2	3	4	5	6	7	8	9
1	67 015		1 743	68 758	14 429	4 581		87 769
2	41 724			41 724	2 566			44 290
3	56 195			56 195	4 248			60 443
4	58 609			58 609	7 993			66 602
5	29 774			29 774	414			30 188
6								
7								
8								
9								
10								
**	253 317		1 743	255 060	29 652	4 581		289 293

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS	10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	564
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	564

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice 1) :			
Total des dépenses		Bénéfices imposables 9	
– de l'exercice 2022.. (total col. 9 + total col. 10) 10	289 858	– de l'exercice 2022.. 10	24 150
– de l'exercice précédent 10	251 849	– de l'exercice précédent 10	24 860
Nom et qualité du signataire EUDELIN PHILIPPE Président		À ST ETIENNE DU ROUVRAY , le 11/04/2023 Signature ,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																					
Adresse de l'entreprise 745 Avenue de l'Université 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY										Durée de l'exercice précédent* 12																					
Numéro SIRET* 4 8 9 8 8 4 6 3 5 0 0 0 1 7										Néant ☐ *																					
										Exercice N clos le, 31/12/2022																					
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3											
Capital souscrit non appelé (I)										AA																					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC															
		Frais de développement *								CX						CQ															
		Concessions, brevets et droits similaires								AF	585					AG	585														
		Fonds commercial (1)								AH						AI															
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK															
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL						AM															
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN						AO															
		Constructions								AP						AQ															
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR	35 862					AS	35 862														
		Autres immobilisations corporelles								AT	53 417					AU	48 149					5 267									
		Immobilisations en cours								AV						AW															
		Avances et acomptes								AX						AY															
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT															
		Autres participations								CU						CV															
		Créances rattachées à des participations								BB						BC															
		Autres titres immobilisés								BD						BE															
		Prêts								BF						BG															
		Autres immobilisations financières*								BH	701					BI						701									
	TOTAL (II)										BJ	90 565					BK	84 597					5 968								
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL						BM														
En cours de production de biens								BN						BO																	
En cours de production de services								BP						BQ																	
Produits intermédiaires et finis								BR						BS																	
Marchandises								BT						BU																	
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW															
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX	434 207					BY						434 207									
		Autres créances (3)								BZ	895 650					CA						895 650									
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC															
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD						CE															
Comptes de régularisation	Disponibilités								CF	780 723					CG						780 723										
	Charges constatées d'avance (3)*								CH	184 721					CI						184 721										
	TOTAL (III)								CJ	2 295 302					CK						2 295 302										
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																						
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																						
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	2 385 868					1A	84 597					2 301 270									
Renvois : (1) Dont droit au bail :										(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :					CP						(3) Part à plus d'un an					CR	52 188				
Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :					Stocks :					Créances :											

Désignation de l'entreprise		ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :)			DA	7 116	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	177 501	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	23 020	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	207 638	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN	16 188	
	TOTAL (II)			DO	16 188	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP	12 928	
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR	12 928	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	741 835	
	Dettes fiscales et sociales			DY	238 625	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	13 960	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	1 070 094	
TOTAL (IV)			EC	2 064 515		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	2 301 270		
RENVOS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	2 061 511
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE							Néant ☐ *	
			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC	
	Production vendue	biens *	FD		FE		FF	
		services *	FG	841 683	FH		FI	841 683
	Chiffres d'affaires nets *		FJ	841 683	FK		FL	841 683
	Production stockée*						FM	
	Production immobilisée*						FN	
	Subventions d'exploitation						FO	1 249 611
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)						FP	13 781
	Autres produits (1) (11)						FQ	308 576
			Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	2 413 653
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS	
	Variation de stock (marchandises)*						FT	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 893 213
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	6 882
	Salaires et traitements*						FY	341 426
	Charges sociales (10)						FZ	130 884
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	– dotations aux amortissements*				GA	16 170
			– dotations aux provisions*				GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	96
		Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	2 388 674	
		1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG	24 979	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	1 813
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	
	Différences positives de change						GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	
			Total des produits financiers (V)				GP	1 813
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	
	Différences négatives de change						GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT	
			Total des charges financières (VI)				GU	
		2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)				GV	1 813	
		3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)				GW	26 793	

Désignation de l'entreprise										ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE		Néant ☐ *	
												Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	149	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	149	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(149)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)												HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)												HK	3 623
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)												HL	2 415 467
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)												HM	2 392 446
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	23 020
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme										HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières								HY		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG		
	(3)	Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP		
			- Crédit-bail immobilier								HQ		
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)										IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées										IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées										IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)										HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)										RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)										RD	
	(9)	Dont transferts de charges										A1	7 311
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)										A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5											
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)										A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)										A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6		obligatoires					A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin	A7		Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite					A8		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N	
	Amortissements des immobilisations										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
											149		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N		
											Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE										Néant ☐ *			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations					
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I		CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II		KD	585	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains						KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9			KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1			KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2			KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3			KS	35 862	KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *					KV		KW		KX		
		Matériel de transport*					KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique					LB	52 155	LC		LD	3 148	
		Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours						LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes						LK		LL		LM		
	TOTAL III						LN	88 017	LO		LP	3 148	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence						8G		8M		8T	
		Autres participations						8U		8V		8W	
		Autres titres immobilisés						1P		1R		1S	
		Prêts et autres immobilisations financières						1T	701	1U		1V	
TOTAL IV						LQ	701	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)								ØG	89 303	ØH		ØJ	3 148
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence					
				par virement de poste à poste 1		par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		IN		CØ		DØ		D7		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II		IO		LV		LW	585	IX		
CORPORELLES	Terrains				IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre			IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui			IR		MD		ME		MF		
		Inst. gales, agencts et am. des constructions			IS		MG		MH		MI		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT		MJ		MK	35 862	ML		
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencts, aménagements divers				IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport				IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier				IW		MS	1 886	MT	53 417	MU	
		Emballages récupérables et divers *				IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours				MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes				NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III				IY		NG	1 886	NH	89 279	NI		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ		ØU		M7		ØW		
	Autres participations				IO		ØX		ØY		ØZ		
	Autres titres immobilisés				II		2B		2C		2D		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2		2E		2F	701	2G		
	TOTAL IV				I3		NJ		NK	701	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)						I4		ØK	1 886	ØL	90 565	ØM	

Exercice N clos le : 31/12/2022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise :ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE
Néant

X

*

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 – col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 – col. 2) – col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :

a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE..... –
3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE..... =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE												Néant ☐ *							
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *																	
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES				Montant des amortissements au début de l'exercice				Augmentations : dotations de l'exercice				Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises				Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement				CY				EL				EM				EN			
Fonds commercial				RE				RF				RI				RJ			
Autres immobilisations incorporelles				PE		585		PF				PG				PH		585	
TOTAL I				RK		585		RM				RN				RO		585	
Terrains				PI				PJ				PK				PL			
Constructions		Sur sol propre		PM				PN				PO				PQ			
		Sur sol d'autrui		PR				PS				PT				PU			
		Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV				PW				PX				PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		23 520		QA		12 341		QB				QC		35 862	
Autres immobilisations		Inst. générales., agencements, aménagement divers		QD				QE				QF				QG			
		Matériel de transport		QH				QI				QJ				QK			
corporelles		Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL		46 057		QM		3 978		QN		1 886		QO		48 149	
		Emballages récupérables et divers		QP				QR				QS				QT			
TOTAL II				QU		69 578		QV		16 319		QW		1 886		QX		84 012	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)				ØN		70 164		ØP		16 319		ØQ		1 886		ØR		84 597	
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel							
Frais établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6					
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV					
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1					
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD					
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8					
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6					
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4					
	Ins. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2					
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9					
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7					
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5					
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3					
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1					
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8					
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL III		NL						NM						NO					
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV					
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW			Total général non ventilé (NS+NT+NU)			NY				Total général non ventilé (NW-NY)			NZ				
CADRE C																			
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*						Montant net au début de l'exercice				Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements			Montant net à la fin de l'exercice				
Frais d'émission d'emprunt à étaler												Z9			Z8				
Primes de remboursement des obligations												SP				SR			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises { – d'exploitation – financières – exceptionnelles		UE	UF	UH	
		UG	UH		
		UJ	UK		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
---	--

[illegible]

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES				Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)				UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières				UT	701	UV		UW	701		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				VA							
	Autres créances clients				UX	434 207		434 207				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêtés ou remis en garantie * (antérieurement constituée* UO)				ZI							
	Personnel et comptes rattachés				UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			VM	283		283				
		Taxe sur la valeur ajoutée			VB	112 672		112 672				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés			VN							
		Divers			VP	744 899		692 711		52 188		
	Groupe et associés (2)				VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)				VR	37 795		37 795				
	Charges constatées d'avance				VS	184 721		184 721				
TOTAUX				VT	1 515 279	VU	1 462 390	VV	52 889			
RENOIS	(1)	Montant des	– Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
			– Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)				7Y								
Autres emprunts obligataires (1)				7Z								
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine			VG								
	à plus d'1 an à l'origine			VH								
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)				8A								
Fournisseurs et comptes rattachés				8B	741 835		741 835					
Personnel et comptes rattachés				8C	19 691		19 691					
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				8D	53 063		53 063					
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices			8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée			VW	78 039		78 039					
	Obligations cautionnées			VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés			VQ	87 831		87 831					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				8J								
Groupe et associés (2)				VI								
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)				8K	13 960		13 960					
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *				ZZ								
Produits constatés d'avance				8L	1 070 094		1 067 090		3 004			
TOTAUX				VY	2 064 515	VZ	2 061 511		3 004			
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

DGFIP N° 2058-A 2023

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE										Néant ☐		* Exercice N, clos le : 31/12/2022	
I. RÉINTÉGRATIONS										BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)										WA	23 020	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous) Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.) Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III) Amendes et pénalités	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		WB						
		WF	919	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		XE	919					
		RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB								
		WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW						
		WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ								
		Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*										XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)										I7	3 623	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7					
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %					I8					
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					{ - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions	ZN						
							WN						
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										WO			
										XR			
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)		SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ					
					Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8							
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y1			
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage										Y3			
										TOTAL I	WR	27 563	
II. DÉDUCTIONS										PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE			
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *										WS			
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)										WT			
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		{ - imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 % - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs					WV					
								WH					
								WP					
								WW					
								XB					
								I6					
								WZ					
								XA					
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.										ZY		
	Majoration d'amortissement*										XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Reprise d'entreprises en difficultés (44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5		XF		
		Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA				
Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)		PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	IF		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC					
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB					
Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)										XS			
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)		X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)		YI		XG				
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)		YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)		YL						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)		YB		Dont deduct° exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)		YH						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)		YC		Créance dégaagée par le report en arriere de déficit		ZI						
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)		YD										
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage										Y2			
III. RÉSULTAT FISCAL										TOTAL II	XH	3 413	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				{		bénéfice (I moins II)		XI	24 150				
				{		déficit (II moins I)				XJ			
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*								ZL					
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*										XL			
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XN	24 150	XO			

Cerid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROESPACE										Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS											
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)								K4			
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)				K4bis		Nombre d'opérations sur l'exercice (2)			K4ter		
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)								K5			
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)								K6			
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)								YJ			
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)								YK			
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES											
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1° bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice								ZT		29 256	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT											
(à détailler sur feuillet séparé)						Dotations de l'exercice			Reprises sur l'exercice		
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I. 1° bis Al. 2 du CGI *						ZV		ZW			
Provisions pour risques et charges *											
Provision indemnités retraite						8X		8Y		3 413	
						8Z		9A			
						9B		9C			
Provisions pour dépréciation *											
						9D		9E			
						9F		9G			
						9H		9J			
Charges à payer											
						9K		9L			
						9M		9N			
						9P		9R			
						9S		9T			
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :						YN		YO		3 413	
						↓ ligne WI			↓ ligne WU		

CONSEQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)				
* Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.
(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.
(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE										Néant ☐ *		
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie			0C		AFFECTATIONS	Affectations aux réserves		{ – Réserve légale { – Autres réserves	ZB		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie			0D	15 446		Dividendes		ZD	15 446		
	Prélèvements sur les réserves			0E			Autres répartitions		ZE			
							Report à nouveau		ZF			
	TOTAL I			0F	15 446		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZG			
TOTAL II										ZH	15 446	
RENSEIGNEMENTS DIVERS											Exercice N :	
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail					J7		)	YQ			
	– Engagements de crédit-bail immobilier								YR			
	– Effets portés à l'escompte et non échus								YS			
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	– Sous-traitance								YT			
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois					J8	24 742	)	XQ	56 338		
	– Personnel extérieur à l'entreprise								YU	265 168		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)								SS	501 160		
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages								YV			
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles					ES	13 403	)	ST	1 070 546		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052								ZJ	1 893 213		
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle *, CFE, CVAE								YW	1 462		
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers					ZS		)	9Z	5 420		
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052								YX	6 882		
T.V.A.	– Montant de la T.V.A. collectée								YY	339 184		
	– Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations								YZ	388 582		
DIVERS	– Montant brut des salaires *								0B	307 927		
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *								0S			
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *								ZK	%		
	– Numéro du centre de gestion agréé *			XP		– Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0		ZR	0
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								RG			
	– Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies								RH			
REGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.			JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL		
						Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC		
	Groupe : résultat d'ensemble.			JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO		
						Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF		
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale			JH		N° SIRET de la société mère du groupe			JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

Néant ☒ ***A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle
①		②	③	④	⑤	⑥
I. Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées*

Prix de vente ⑦			Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Court terme ⑨	Long terme ⑩			Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
					19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I. Immobilisations*	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+					
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+					
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+					
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+					
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe) *						
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne) ⑨							
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19de la colonne) ⑩			(A)	(B) (ventilation par taux)			(C)
	CADRE C : autres plus-values taxables à 19 % ⑪							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise :ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE					Néant	☒	*
A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME (à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)							
Origine			Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie						
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)						
	sur 10 ans						
	sur une durée différente (art 39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)						
	TOTAL 1						
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
	sur 3 ans au titre de	N-1					
		N-2					
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1					
		N-2					
		N-3					
		N-4					
		N-5					
		N-6					
		N-7					
		N-8					
		N-9					
	TOTAL 2						
B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.							
☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)				☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)			
Origine des plus-values et date des fusions ou des apports			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer	
TOTAL							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

Néant☒

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés

❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 %❶ ou 12,8 %❷.

Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies*-0 bis du CGI)❶*.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a *sexies*-0 du CGI)❶*.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU				
Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
❶		❷	❸	❹
Moins-values nettes		N		
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *					
Origine	Moins-values		Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col ❹ = ❷ + ❸ - ❹ - ❺
	À 19 % ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice	À 15 %		
❶	❷	❸	❹	❺	❻
Moins-values nettes	N				
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1				
	N-2				
	N-3				
	N-4				
	N-5				
	N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	N-10				

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032-NOT-SD

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

Néant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N - 1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS* (5^e, 6^e, 7^e alinéas de l'art. 39-1-5^e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE		Néant ☐ *	
Exercice ouvert le : 01/01/2022 et clos le : 31/12/2022		Durée en nombre de mois 12	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectifs moyens du personnel		YP	6
Dont apprentis		YF	
Dont handicapés		YG	1
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I	Chiffre d'affaires de référence CVAE		
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	841 683
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	841 683
II	Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	308 576
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	1 249 611
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	1 558 188
III	Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée		
Achats		ON	15 318
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	1 821 556
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois.		OS	31 596
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	96
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles et incorporelles si attachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	1 868 568
IV	Valeur ajoutée produite		
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG 531 303
V	Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises		
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le 1330-CVAE pour multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF). Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	531 303
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330 CVAE.			
MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)		GX	841 683
Effectifs au sens de la CVAE		EY	6
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		HX	
Période de référence	GY	0	1 / 0 1 / 2 0 2 2 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 2 2
Date de cessation	HR		/ / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire
(article 38 de l'ann. III au CGI)

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE 31/12/2022

N° SIRET 4 8 9 8 8 4 6 3 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

ADRESSE (voie) 745 Avenue de l'Université

CODE POSTAL 76800 VILLE ST ETIENNE DU ROUVRAY

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2

Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4

I – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II – CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté
chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

(1)

Néant ☒ *

N° de dépôt

EXERCICE CLOS LE

31/12/2022

N° SIRET

4 8 9 8 8 4 6 3 5 0 0 0 1 7

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

ADRESSE (voie)

745 Avenue de l'Université

CODE POSTAL

76800

VILLE

ST ETIENNE DU ROUVRAY

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC



Désignation de l'entreprise ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE

745 Avenue de l'Université
Technopôle du Madrillet
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY

[illegible]

DÉTAIL DES CHARGES À PAYER

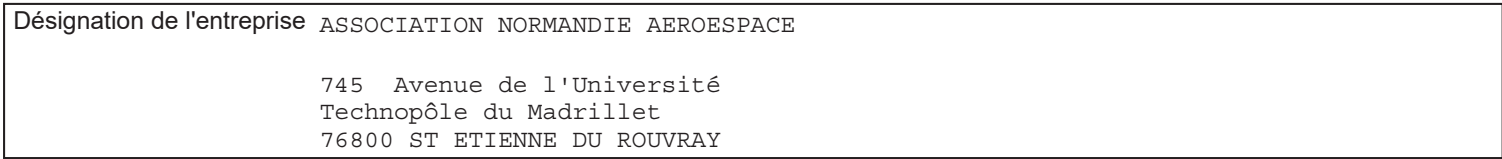
CA18CHAPAY

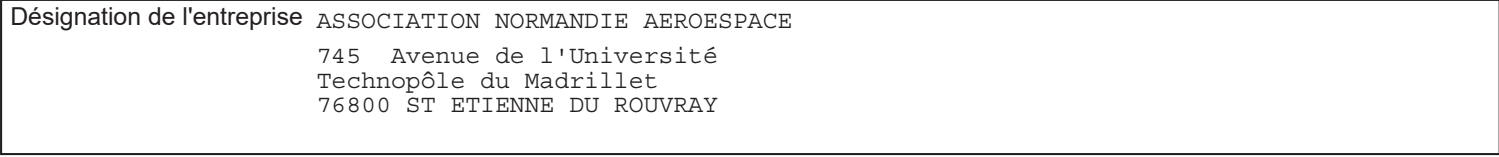


Désignation de l'entreprise	ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE
	745 Avenue de l'Université Technopôle du Madrillet 76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY

[illegible]

CA20CHAAVA

[illegible]

CA21PROAVA[illegible]

Ce document contient une mention
expresse (art. 1727 II-2 du CGI)

X

745 Avenue de l'Université
Technopôle du Madrillet
76800 ST ETIENNE DU ROUVRAY

se décompose ainsi au 31 décembre 2022 :

- TVA due au titre du mois de décembre 2022 : 8 714 Euros

- TVA sur dû client : 69 285 Euros (montant non exigible)

- TVA à régulariser : 40 Euros

La somme de 8 714 Euros a été réglée en janvier 2023 lors du dépôt de la déclaration CA3

La somme de 40 Euros a fait l'objet d'une régularisation sur la plus prochaine déclaration

REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DE L'EXERCICE

2069RCI

ASSOCIATION NORMANDIE AEROSPACE
489884635 IS1

Au titre de l'année N

Régime d'intégration fiscale (article 223 A du CGI) : La société mère du groupe doit souscrire le formulaire N° 2069RCI pour chacune des sociétés du groupe y compris sa propre déclaration (article 49 septies Q de l'annexe III au CGI). Si vous êtes la société mère, cocher la case		
Désignation et n° siren de la société membre de groupe pour laquelle les réductions et crédits d'impôts sont déclarés. (y compris pour les crédits et réductions d'impôts de la société mère)	Néant	X
	PME au sens communautaire	X

I – REDUCTIONS ET CREDITS D'IMPOTS DISPENSES DE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Réduction d'impôt en faveur du mécénat – montant des dons et versements consentis à des organismes dont le siège est situé au sein de l'UE ou de l'EEE	
Dont montant des dons au profit de la reconstruction de Notre-Dame de Paris	
Dont montant versés aux fédérations ou unions d'organismes ayant pour objet exclusif de fédérer, d'organiser, de représenter et de promouvoir les organismes agréés en vue du financement des PME	

Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (complément)

Dont montant préfinancé	
Montant total des rémunérations versées n'excédant pas 2,5 SMIC et ouvrant droit à crédit d'impôt versées à des salariés affectés à des exploitations situées à Mayotte	
Montant des rémunérations éligibles à la majoration pour les salariés des professions pour lesquelles le paiement des congés et des charges sur les indemnités de congés est mutualisé entre les employeurs affiliés obligatoirement aux caisses de compensation prévue à l'article L.3141-30 du code du travail	
Quote-part de crédit d'impôt résultant de la participation de l'entreprise dans des sociétés de personnes ou groupements assimilés	

II – CREDITS D'IMPOTS AVEC DEPOT OBLIGATOIRE D' UNE DECLARATION SPECIALE

Crédit d'impôt	Montant

Crédit d'impôt en faveur de la recherche – dont montant du crédit d'impôt pour les dépenses situées dans les DOM PRECISIONS SUR L'UTILISATION DES CREDITS D'IMPOTS (Utilisation de la valeur AUT – Autres crédits d'impôts)

--

III – CAS PARTICULIERS

Crédit d'impôt		Montant
CI déposé en cas de cessation au titre de l'année N		
CI déposé au titre de l'année civile N-2, N-1 en cas d'exercice de plus de 12 mois		

Annexe à la 2069RCI pour les entreprises ayant effectué au cours de l'exercice plus de 10 000 € de dons et versements ouvrant droit à la réduction d'impôt prévue à l'article 238 bis du code général des impôts.

IV – MECENAT – LISTE DES BENEFICIAIRES FINAUX

Montant des dons	Date de versement	Bénéficiaire		Intermédiaire		Valeur de la contrepartie
		N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	N° SIREN ou RNA	Nom et adresse	